

Nom des écoles laïques de Sarlat

Sommaire ;

- AG du 6 mars 1932 : Proposition de noms p2
- Réunion du 6 janvier 1933 : subvention pour l'achat de plaques. p3
- AG du 11 janvier : 1936 des écoles n'ont pas encore leur plaque. P3

Reunion Generale du 6 Mars 1932

M Laval Gabriel a fait adopter à l'unanimité des voix le vœux suivant:

" Et fin que se perpétuent les noms et souvenir, de ceux qui ont fondé l'école laïque, ont luté pour elle et défendu jusqu'à leur mort -

L'association des anciens élèves et amis de l'école laïque de Sarlat émet le vœux suivant:

L'École laïque des garçons "à nommer"	École Ferdinand Buisson
L'École laïque des filles	École Jules Ferry
Le Groupe de Temniac	École Paul Bert
L'École Maternelle	École Jean Macé

Mr Laval Michel a fait adopter à l'unanimité des voix le vœux suivant :

« Afin que se perpétuent les noms et souvenir de ceux qui ont fondé l'école laïque, ont luté pour elle et défendu jusqu'à leur mort,

L'association des anciens élèves et amis de l'école laïque de Sarlat émet le vœux suivant :

L'école laïque des garçons	se nommera :	« Ecole Ferdinand Buisson »
L'école laïque des filles		« Ecole Jules Ferry »
Le groupe de Temniac		« Ecole Paul Bert »
L'École maternelle		« Ecole Jean Macé »

Réunion du 6 janvier 1933 : subvention pour l'achat de plaques.

M Armagnac propose, que
l'association participe à la dépense des
plaques désignant les écoles à concurrence
de la somme de cinquante francs.
Adopté.

M Armagnac propose, que l'association participe à la dépense des plaques désignant les écoles à concurrence de la somme de cinquante francs adopté

AG du 11 janvier : 1936 des écoles n'ont pas encore leur plaque.

M^r Laval fait remarquer que les plaques portant les nouvelles appellations des Ecoles Maternelles de Sarlat et du Groupe scolaire de Temniac ne sont pas encore en place, Monsieur le Maire en prends acte et il promet de faire établir les dites plaques à la porte d'entrée de ces Ecoles.

Mr Laval fait remarquer que les plaques portant les nouvelles appellations des Ecoles Maternelles de Sarlat et du groupe scolaire de Temniac ne sont pas encore en place, Monsieur le Maire en prends acte et promet de faire établir les dites plaques à la porte d'entrée de ces Ecoles.